

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Prop BH

Version 1.02

Date de révision 01.11.2023

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom commercial Prop BH

Code du produit 2045

Pertinents identifiés utilisations de la substance ou le mélange et les utilisations déconseillées

Utilisation Solvant.

Utilisations déconseillées Utilisation interdite dans la production de désinfectant pour les mains.

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société Sasol Chemicals, a division of Sasol South Africa Ltd

Adresse Sasol Place, 50 Katherine Street

Sandton

2090

South Africa

Téléphone +27103445000

Adresse e-mail sasolchem.info.sa@sasol.com

Numéro d'appel d'urgence +44 (0)1235 239 670 (Europe, Israel, Africa, Americas)

+44(0)1235 239 671 (Middle East, Arabic African countries)

+65 3158 1074 (Asia Pacific)

+86 400 120 6011 (China)

+27 (0)17 610 4444 (South Africa)

0800 112 890 RSA-Local only

+61 (2) 8014 4558 (Australia)

SECTION 2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Classification	Liquides inflammables	Catégorie 3
	Irritation cutanée	Catégorie 2
	Lésions oculaires graves	Catégorie 1
	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (Système nerveux central)	Catégorie 3
	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (Système respiratoire)	Catégorie 3

Éléments d'étiquetage

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Prop BH

Version 1.02

Date de révision 01.11.2023

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

Prévention

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Intervention

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P332 + P317 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P305 + P354 + P338 + P317 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Demander une aide médicale.
P370 + P378 En cas d'incendie: utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse à l'épreuve de l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

Stockage

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405 Garder sous clef.

Elimination

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Prop BH

Version 1.02

Date de révision 01.11.2023

SECTION 3. Composition/Informations sur les composants

INGRÉDIENTS DANGEREUX

propane-1-ol

Contenu: >= 40.00 - <= 60.00 %W/W

No.-CAS 71-23-8

No.-Index 603-003-00-0

No.-CE 200-746-9

Mentions de danger H225 H318 H336 H303 H313

butane-2-ol

Contenu: >= 20.00 - <= 40.00 %W/W

No.-CAS 78-92-2

No.-Index 603-004-01-3

No.-CE 201-158-5

Mentions de danger H319 H335 H336 H226

2-méthylpropane-1-ol

Contenu: >= 10.00 - <= 25.00 %W/W

No.-CAS 78-83-1

No.-Index 603-108-00-1

No.-CE 201-148-0

Mentions de danger H226 H315 H318 H335 H336

butane-1-ol

Contenu: < 10.00 %W/W

No.-CAS 71-36-3

No.-Index 603-004-00-6

No.-CE 200-751-6

Mentions de danger H226 H302 H335 H315 H318 H336

isomères du pentanol, à l'exclusion de ceux nommément désignés dans cette annexe

Contenu: < 4.00 %W/W

No.-CAS 598-75-4

No.-Index 603-006-00-7

No.-CE 209-950-2

Mentions de danger H226 H332 H335

isomères du pentanol, à l'exclusion de ceux nommément désignés dans cette annexe

Contenu: < 4.00 %W/W

No.-CAS 6032-29-7

No.-Index 603-006-00-7

No.-CE 227-907-6

Mentions de danger H226 H315 H335

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Prop BH

Version 1.02

Date de révision 01.11.2023

SECTION 4. Premiers secours

Description des premiers soins nécessaires

Inhalation	Amener la victime à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Faire venir immédiatement un médecin.
Contact avec la peau	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Enlever les lentilles de contact. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 5 minutes. Faire venir immédiatement un médecin.
Ingestion	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés	

Reportez-vous à SECTION 11

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés	jet d'eau vaporisée, mousse, CO2, poudre sèche
Moyens d'extinction inappropriés	Ne PAS utiliser un jet d'eau.
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Produits de décomposition dangereux
Équipement de protection spécial pour les pompiers	Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles	Utiliser un équipement de protection individuelle. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Assurer une ventilation adéquate. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Éteindre toutes les sources d'ignition.
Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter la pénétration dans le sous-sol. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Ne pas décharger dans l'environnement. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.
Méthodes de nettoyage	Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Eliminer le matériau récupéré conformément au règlement.

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Prop BH

Version 1.02

Date de révision 01.11.2023

Référence à d'autres sections Voir les sections 8 et 13

SECTION 7. Manipulation et stockage

Précautions pour la manipulation sans danger	Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Avant des opérations de transfert, contrôler que tout l'équipement est mis à la terre.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion	Donnée non disponible.
Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs	Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Précautions pour le stockage en commun	Donnée non disponible.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE NATIONALES

Composants	Typ	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
N-PROPANOL	TWA	500 mg/m ³	1995	South Africa RELs
N-PROPANOL	TWA	200 ppm	1995	South Africa RELs
PROPAN-1-OL	STEL	625 mg/m ³	1995	South Africa RELs
PROPAN-1-OL	STEL	250 ppm	1995	South Africa RELs
SEC-BUTYL ALCOHOL	TWA	300 mg/m ³	1995	South Africa RELs
SEC-BUTYL ALCOHOL	TWA	100 ppm	1995	South Africa RELs
	STEL	450 mg/m ³	1995	South Africa RELs
	STEL	150 ppm	1995	South Africa RELs
ISOBUTYL ALCOHOL	TWA	150 mg/m ³	1995	South Africa RELs
ISOBUTYL ALCOHOL	TWA	50 ppm	1995	South Africa RELs
	STEL	225 mg/m ³	1995	South Africa RELs
	STEL	75 ppm	1995	South Africa RELs
BUTAN-1-OL	STEL	150 mg/m ³	1995	South Africa RELs
N-BUTYL ALCOHOL	STEL	50 ppm	1995	South Africa RELs
BUTAN-1-OL				

Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Prop BH

Version 1.02

Date de révision 01.11.2023

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire	Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.
Protection des mains	gants appropriés à un contact prolongé: Matériel: caoutchouc butyle Délai de rupture: 4 h épaisseur matériau: 0.5 mm
Protection des yeux	Lunettes de sécurité avec protections latérales.
Protection de la peau et du corps	Vêtement de protection. Chaussures de sécurité.
Mesures d'hygiène	Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur base propriétés physiques et chimiques

Forme	liquide
état de la matière	liquide; à 20 °C; 1,013 hPa
Couleur	incolore
Odeur	d'alcool
Seuil olfactif	Donnée non disponible.
pH	Non applicable.
Point/intervalle de fusion	Donnée non disponible.
Point/intervalle d'ébullition	99 - 113 °C
Point d'éclair	27 °C; coupelle fermée
Taux d'évaporation	Donnée non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Donnée non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Donnée non disponible.
Température de décomposition	Donnée non disponible.
Limite d'explosivité, inférieure	1.4 %(V)
Limite d'explosivité, supérieure	13.7 %(V)
Pression de vapeur	Donnée non disponible.
Densité de vapeur relative	Donnée non disponible.
Densité	0.805 g/cm3; 20 °C
Solubilité	complètement soluble
Hydrosolubilité	complètement miscible, complètement soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Donnée non disponible.
Viscosité, cinématique	3.46 mm2/s; 20 °C

SECTION 10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Peut dégager des gaz dangereux lors du chauffage.

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Prop BH

Version 1.02

Date de révision 01.11.2023

Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles.
Matières à éviter	Oxydants. Agents réducteurs. Des acides et des bases
Produits de décomposition dangereux	Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage.

SECTION 11. Informations toxicologiques

Irritation de la peau	propane-1-ol: Lapin: non irritant; Test de Draize (valeur de la littérature)
Irritation de la peau	2-méthylpropane-1-ol: Lapin: non irritant; (valeur de la littérature)
Irritation de la peau	butane-1-ol: Lapin: irritant; OCDE ligne directrice 404 BPL: non; (valeur de la littérature)
Irritation des yeux	propane-1-ol: Lapin: hautement irritant 24 - 72 h; (valeur de la littérature)
Irritation des yeux	2-méthylpropane-1-ol: Lapin: irritant (valeur de la littérature)
Irritation des yeux	butane-2-ol: Lapin: irritant OCDE ligne directrice 405 1 d; BPL: oui; (valeur de la littérature)
Irritation des yeux	butane-1-ol: Lapin: irritant BPL: non; (valeur de la littérature)
Mutagénicité	2-méthylpropane-1-ol: Des expériences ont mis en évidence des effets mutagènes sur les cultures de cellules bactériennes. Test de Ames: <i>Salmonella typhimurium</i> ; avec et sans; non mutagène; (valeur de la littérature)
Mutagénicité	propane-1-ol: Test de Ames: <i>Salmonella typhimurium</i> ; non mutagène; (valeur de la littérature)
Mutagénicité	butane-1-ol: Test de Ames: <i>Salmonella typhimurium</i> ; avec et sans; non mutagène; OCDE ligne directrice 471; BPL: non; (valeur de la littérature)

SECTION 12. Informations écologiques

Toxicité pour les poissons	butane-1-ol: Essai en dynamique; <i>Pimephales promelas</i> ; 96 h; CL50; 1,730 mg/l; BPL: non; (valeur de la littérature)
Toxicité pour les poissons	propane-1-ol: Essai en statique; <i>Pimephales promelas</i> ; 96 h; CL50; 4,650 mg/l; BPL: non; (valeur de la littérature)
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	butane-1-ol: Essai en statique; <i>Daphnia magna</i> ; 48 h; CE50; 1,983 mg/l; BPL: non; (valeur de la littérature)
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	propane-1-ol: Essai en statique; <i>Daphnia magna</i> (Grande daphnie); 48 h; CE50; 3,644 mg/l(valeur de la littérature)
Biodégradabilité	butane-1-ol: aérobie; boue activée provenant d'une station traitant plutôt les

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Prop BH

Version 1.02

Date de révision 01.11.2023

Classe:	3
Groupe d'emballage:	III; F1
Nom d'expédition des Nations unies:	ALCOOLS, N.S.A. (n-propanol, butanols)
IMDG	
Numéro ONU:	1987
Classe:	3
No EMS:	F-E, S-D
Groupe d'emballage:	III
Nom d'expédition des Nations unies:	ALCOOLS, N.S.A. (n-propanol, butanols)
Polluant marin	Aucun polluant marin
ICAO/IATA	
Numéro ONU :	1987
Classe:	3
Groupe d'emballage:	III
Nom d'expédition des Nations unies:	ALCOOLS, N.S.A. (n-propanol, butanols)
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Noxious liquid. NF, (8) n.o.s (Prop BH, contains-n-Propyl alcohol) Type de bateau: 3 Catégorie de pollution: Y

SECTION 15. Informations relatives à la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Liste TSCA

Tous les composants chimiques figurent sur la liste de: Liste TSCA (Voir chapitre 3)

Canadian Domestic Substances List (DSL)

Tous les composants chimiques figurent sur la liste de: Canadian Domestic Substances List (DSL) (Voir chapitre 3)

Australian Inv. of Chem. Substances (AICS)

Tous les composants chimiques figurent sur la liste de: Australian Inv. of Chem. Substances (AICS) (Voir chapitre 3)

New Zealand Inventory of Chemicals (NZIoC)

Tous les composants chimiques figurent sur la liste de: New Zealand Inventory of Chemicals (NZIoC) (Voir chapitre 3)

Jap. Inv. of Exist. & New Chemicals (ENCS)

Tous les composants chimiques figurent sur la liste de: Jap. Inv. of Exist. & New Chemicals (ENCS) (Voir chapitre 3)

Japan. Industrial Safety & Health Law (ISHL)

Tous les composants chimiques figurent sur la liste de: Japan. Industrial Safety & Health Law (ISHL) (Voir chapitre 3)

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Prop BH

Version 1.02

Date de révision 01.11.2023

Korea. Existing Chemicals Inventory (KECI)

Tous les composants chimiques figurent sur la liste de: Korea. Existing Chemicals Inventory (KECI) (Voir chapitre 3)

Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)

Tous les composants chimiques figurent sur la liste de: Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS) (Voir chapitre 3)

China Inv. Existing Chemical Substances (IECSC)

Tous les composants chimiques figurent sur la liste de: China Inv. Existing Chemical Substances (IECSC) (Voir chapitre 3)

SECTION 16. Autres informations

Texte complet pour phrase H

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H303 Peut être nocif par ingestion.
- H313 Peut être nocif par contact cutané.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 Nocif par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

All reasonable efforts were exercised to compile this SDS in accordance with the Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals (GHS). The SDS only provides information regarding the health, safety and environmental hazards at the date of issue, to facilitate the safe receipt, use and handling of this product in the workplace and does not replace any product information or product specifications. Since Sasol and its subsidiaries cannot anticipate or control all conditions under which this product may be handled, used and received in the workplace, it remains the obligation of each user, receiver or handler to, prior to usage, review this SDS in the context within which this product will be received, handled or used in the workplace. The user, handler or receiver must ensure that the necessary mitigating measures are in place with respect to health and safety. This does not substitute the need or requirement for any relevant risk assessments to be conducted. It further remains the responsibility of the receiver, handler or user to communicate such information to all relevant parties that may be involved in the receipt, use or handling of this product.

Although all reasonable efforts were exercised in the compilation of this SDS, Sasol does not expressly warrant the accuracy of, or assume any liability for incomplete information contained herein or any advice given. When this product is sold, risk passes to the purchaser in accordance with the specific terms and conditions of sale.